

« Vous connaissez, Eminences, les douloureux événements qui, depuis quelques années se déroulent en France. Depuis que Nous avons été élevé à la chaire Apostolique, Nous n'avons pas manqué, pas plus que notre glorieux prédécesseur, de donner des preuves de sincère affection à l'illustre nation française et de déférence spéciale à son gouvernement. Mais, il faut l'avouer, tandis que Nous sommes grandement réjoui par les continuelles démonstrations de piété et d'attachement qui Nous viennent de ce peuple catholique, Nous sommes profondément attristé par les mesures adoptées et les autres qu'on est en train d'adopter dans les sphères législatives contre les congrégations religieuses qui formèrent en ce pays par leurs œuvres admirables de charité et d'éducation chrétienne la gloire non moins de l'Eglise que de la patrie. »

Le Souverain Pontife dit qu'on veut aller plus loin encore, en présentant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

« Nous déplorons et réprouvons hautement, continue le Pape, de telles rigueurs essentiellement contraires à l'idée de liberté bien entendue, essentiellement contraires aux lois fondamentales du pays, aux droits inhérents à l'Eglise catholique et aux règles de la civilisation elle-même, qui défend de frapper des citoyens pacifiques. A ce propos, Nous ne pouvons Nous dispenser d'exprimer notre douleur pour la mesure prise de déferer au Conseil d'Etat comme abusives des lettres respectueuses adressées au premier magistrat de la République par plusieurs pasteurs bien méritants, parmi lesquels trois membres de ce Sacré Collège, Sénat auguste de ce Siège Apostolique, comme si ce pouvait être une faute de s'adresser au chef de l'Etat pour appeler son attention sur des sujets étroitement connexes avec les devoirs les plus impérieux de la conscience et avec le bien public. »

Le Pape a terminé en disant que son courage n'a pas diminué et il souhaite que ce sentiment de courage et de force inspire également les religieuses et religieux de France, fils de prédilection de l'Eglise catholique, « que Nous suivons, a dit le Saint-Père, dans leur douleur avec la plus profonde affection de Notre cœur paternel et avec Nos plus ferventes prières. »

Le Pape leur recommande de redoubler de ferveur et de zèle, en pardonnant à ceux qui combattent leurs instituts.